



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

investissements

Question au Gouvernement n° 2796

Texte de la question

ATTRACTIVITE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe, pour le groupe UMP.

M. Sébastien Huyghe. Madame la ministre déléguée au commerce extérieur, la mondialisation, ne consiste plus seulement aujourd'hui en échanges de marchandises et de services ; ce sont aussi, de plus en plus, des flux financiers que nous ne maîtrisons pas toujours, comme le prouvent les récentes OPA transnationales. Parmi ces flux financiers, on évoque souvent les délocalisations, mais moins souvent les investissements directs étrangers en France.

Vous avez rendu public ce matin un tableau de bord sur l'attractivité de la France, qui en présente les points forts et les points faibles. Les 35 heures - et certains socialistes sont désormais sur la même longueur d'onde que nous à cet égard -, le poids des charges et les complexités administratives apparaissent comme des freins à l'attractivité de notre pays, donc à la création d'emplois sur notre territoire.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous indiquer si la France continue d'attirer des investisseurs étrangers, nous permettant ainsi de rester dans la course mondiale, et si la qualité de ces investissements correspond à nos attentes en termes de création d'emplois ? Pouvez-vous nous dire par ailleurs quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour améliorer l'attractivité de notre territoire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée au commerce extérieur.

Mme Christine Lagarde, *ministre déléguée au commerce extérieur*. Oui, monsieur Huyghe, la France est attractive. Ce n'est pas moi qui le dis : ce sont les chiffres. Ainsi, la France a attiré 40 milliards d'euros d'investissements en 2005, soit deux fois plus qu'en 2004, ce qui représente 14 % de projets en plus et la création nette de 33 300 emplois au cours de l'année 2005.

Il faut souligner les facteurs d'attractivité de notre pays : un territoire situé au cœur de l'Europe, irrigué par une infrastructure de qualité dans les domaines portuaire, aéroportuaire et routier, et dans celui des télécommunications - avec notamment l'Internet à haut débit - et, surtout, une main-d'oeuvre hautement qualifiée, offrant une très forte productivité horaire.

Ces facteurs sont appréciés par les investisseurs étrangers, qui doivent tenir compte davantage de la réalité que de la perception qu'on en a. Bien souvent, en effet, la perception de l'attractivité de notre pays n'est pas à la hauteur de la réalité. Les réformes entreprises - celles de la sécurité sociale, des retraites ou de la fiscalité - rendent plus forte encore l'attractivité de notre pays aux yeux des investisseurs étrangers.

C'est à une bataille, un chantier sans fin auquel tout le Gouvernement, sous la direction du Premier ministre, s'attelle au quotidien. Ainsi, le Premier ministre a récemment tenu un séminaire interministériel au cours duquel ont été approuvées quarante nouvelles mesures visant à améliorer l'attractivité en favorisant la recherche et le développement, en faisant revenir les talents en France et en les y accueillant mieux.

Rappelons que les investisseurs étrangers emploient en France plus de deux millions de salariés. Continuons donc ce chantier de l'attractivité, et ne les décevons pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2796

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 juin 2006